



CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DE TABLETTES NUMERIQUES AU SDIS

ENTRE

Le **Service Départemental d'Incendie et de Secours** (SDIS) de la Creuse, sis Domaine « *les champs blancs* », BP 33, 23 000 GUERET, représenté par Monsieur **Bertrand LABAR**, agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration, dénommé ci-après le **SDIS 23**, d'une part,

ET

Le **Conseil Départemental de Creuse** sis Hôtel du Département – 4, Place Louis Lacrocq – 23000 GUERET et représenté par Madame Valérie SIMONET, Présidente, ci-après dénommé « le Conseil Départemental de Creuse. », dûment habilitée par délibération de commission permanente en date du / / dénommé ci-après le **CD**, d'autre part

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la santé Publique ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) ;

VU la délibération CD 2015-04/1/18 du 27 avril 2015 relative au choix du délégataire de service public pour la diffusion des packs domotiques à domicile en faveur du public en perte d'autonomie sur le département de la Creuse et le contrat de concession validé le 2 juin 2015, pour une durée de 10 ans,

VU le décret n° 2021-295 du 18 mars 2021 relatif aux dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé complexes et aux dispositifs spécifiques régionaux ;

CONSIDERANT l'intérêt de ce projet pour la population âgée du territoire, en termes d'équité de traitement et d'accès aux services déployés dans le cadre des politiques départementales de maintien à domicile,

IL EST CONVENU et ARRETE CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : Objet de la convention:

Le Conseil Départemental de la Creuse attribue, sous la forme d'une mise à disposition à titre gratuit, 30 tablettes **numériques** au SDIS 23 pour l'organisation des échanges d'informations sur la prévention des chutes.

Les tablettes numériques, d'une valeur résiduelle de 7 257€, objet de cette convention, sont décrites en annexe - LENOVO TAB K10 LTE.

ARTICLE 2 : Affectation de la mise à disposition:

Les tablettes numériques LENOVO TAB K10 LTE sont mises à disposition en l'état et sans garantie du Conseil Départemental de la Creuse.

A cette fin, le Conseil Départemental de la Creuse communiquera au SDIS 23 la liste du matériel prêté.

ARTICLE 3 : Obligation du bénéficiaire :

Le matériel ne peut être utilisé ou cédé à un autre tiers et doit être exclusivement réservé à une utilisation dans le cadre du partenariat pour la prévention des chutes (**SDIS 23/DAC 23/DCA/CD**).

Le SDIS s'engage à respecter la confidentialité des informations à caractère personnel qu'il sera amené à connaître à l'occasion de cette mise à disposition.

Les tablettes numériques sont sous la seule responsabilité du SDIS pendant la durée de la mise à disposition, qui les restitue dans le même état au Département.

ARTICLE 4 : Durée et date d'effet :

La présente convention est conclue pour la période du 20 novembre 2024 jusqu'au 25 décembre 2025.

ARTICLE 5- Modification de la convention :

La présente convention peut être modifiée par voie d'avenant.

ARTICLE 6 – Fin de la mise à disposition :

Le SDIS s'engage à restituer les tablettes numériques au plus tard à la date de fin de la convention susvisée, conformément à la liste d'inventaire du matériel prêté annexée aux présentes.

En cas de nécessité, il pourra être mis fin de manière anticipée à la convention, sous respect d'un préavis de deux mois adressé par lettre recommandée avec accusé réception par l'une ou l'autre

des parties. Le matériel sera alors restitué en une seule fois au Conseil départemental de la Creuse.

Fait à GUÉRET, le

En deux exemplaires originaux.

**Le Président du Conseil d'Administration
du SDIS 23**

**La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse**

Bertrand LABAR

Valérie SIMONET

Annexe

Caractéristiques tablette LENOVO TAB K10 LTE**Descriptif technique**

Marque	Lenovo
Numéro du modèle de l'article	0195713636834
séries	Lenovo Tab K10
Couleur	Blue
Système d'exploitation	Android 11
Plate-forme du matériel informatique	Desktop
Marque du processeur	Qualcomm
Vitesse du processeur	2
Mémoire maximale	8 Go
Taille de l'écran	10,3 Pouces
Resolution	800 x 480
Marque chipset graphique	Intel
Description de la carte graphique	Intégré
GPU	NVIDIA GeForce RTX 3080 Ti
Type de connectivité	Cellulaire
Interface du matériel informatique	PCI Express x16
Nombre de ports HDMI	3
Nombre de ports USB 3.0	3
Type de connecteur	Bluetooth, Wi-Fi
Compatibilité du périphérique	Cellphone
Dimensions de l'article L x L x H	15.3 x 24.4 x 0.8 centimètres
Divers	Fast Charging
Disponibilité des pièces détachées	2 Ans
Mises à jour logicielles garanties jusqu'à	13 avril 2030



Publié sur www.creuse.fr le 14/11/2024

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le



ID : 023-222309627-20241112-CP2024288-DE